



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

budget

Question écrite n° 121854

## Texte de la question

M. Patrick Braouezec interroge M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur la hausse de 2,4 % du budget de la défense, le portant ainsi à 40 milliards d'euros. Ce budget n'est destiné ni à faire progresser la paix en Europe ni à assurer la sécurité des citoyens du pays. Il ne vise qu'à maintenir les équipements existants en augmentant le budget de 500 millions d'euros, soit plus de 3 %, ce qui représente une hausse supérieure à la moyenne de la loi de programmation militaire 2003-2008. Dès lors pourquoi consacrer 21 % des crédits d'équipement à la menace atomique alors que nombre de pays travaillent au processus de l'élimination de l'arme nucléaire ? De plus, ce budget ne prend pas en compte la totalité des opérations extérieures, financées en grande partie par la solidarité nationale, qui ont dépassé en 2011 de 350 millions d'euros les prévisions pour atteindre 1,2 milliard d'euros. En conclusion, il aimerait savoir ce que le Gouvernement compte faire pour que ce budget n'alourdisse pas encore la dette publique mais pour qu'il tienne compte des aspirations de nombre de citoyens qui désirent que soient en premier garantis les besoins sociaux et que la France s'engage dans un processus de désarmement nucléaire et d'une réelle culture de paix et de sécurité internationales.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Braouezec](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (2<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121854

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** Défense et anciens combattants

**Ministère attributaire :** Défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 novembre 2011, page 11908

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)